

R 21. Feb. 1662.
Paris

De La Haye ce 15.^e Febr. 1662.

Monsieur. J'ay veu avec un extreme desplaisir les derniers avis que vous m'avez envoyez, touchant les nouvelles violences qui se commettent a Orangi. Je n'ay pu m'empescher d'en faire mes plaintes a Monsieur de Thou, qui me donna a son ordinaire une visite hier au soir, et de luy communiquer quelques Extraits desd^s avis, qu'il ne scauroit croire pourris estre veritables comme on les mande, notamment ce qui touche la cassation de nostre Ordonnance, & l'emprisonnement du Commis des Fermiers, pour l'avoir presentee au Parlement, & assure qu'on trouvera apris une deue information, qu'il y a quelques circonstances oubliez, ou mal alleguies selon les humeurs de gens de ces quartiers la, pour rendre la chose plus odieuse, ce que le temps nous fera voir. Cependant il me console toujours d'une assurance, qu'avec un peu de patience nous aurons encore satisfaction en l'affaire principale de vostre Negotiation, en suite dequoy il ne doute point, que toutes ces humeurs remuantes ne se calment. J'attendray avec impatience le succes de la troisieme audience que vous avez demandee de Sa Majte & ce qu'elle jugera de ces estranges violences, & particulièrement aussi comment elle gouverera ce que vous avez resolu de luy toucher de l'affaire secreete, que j'ay aussi veu

que vous pourriez proposer en general & sans particularités,
qui est en effect le chemin le moins dangereux qu'on puisse
choisir, puis que Monsieur de Berincken fait difficulté de
la proposer luy mesme. Apres cela nous verrons comment nous
pourrons faire ouverture plus particuliere: Car mon opinion
est qu'en cela nous ne nous devons adresser qu'à la France
seule, & je vous ay mandé plusieurs fois que nous ne devons
faire nul estat sur l'Angleterre sur tout en cette affaire iei
si nous ne la voulons gaster: Bien que Monsieur le Chancelier
me donne d'ailleurs force belles promesses, que l'on appuy-
era l'affaire principale de la part de son Roy en la Cour de
France, vers laquelle on destine un autre Ministre, en la
place du Comte de St. Albans, qui a quitté le caractère
d'Ambassadeur, lequel aura un ordre particulier de s'occuper
vostre negotiation, et de correspondre avec vous. J'ay pour
cet effect envoyé a mondz SE le Chancelier, un Memoire
de ce que nous demandons par vous de la France, comme
il l'a demandé. Enfin je ne negligé rien de ce que je juge
se pouvoir & se devoir de tous costez pour le bien & l'avanc-
ement de nos affaires. Quoy que véritablement j'estime
que nous nous devons fonder principalement sur la France
mesme, & nous tenir a elle, & je croy qu'enfin vous serez aussi

de ce sentiment.

Au reste, je vous remercie des offres que vous me faites de
satisfaire à ma curiosité au sujet des belles & jolies choses qui
se trouvent à vendre au lieu où vous êtes. Si vous plaisoit
de prendre la peine de me mander plus particulièrement
ce qu'il y a qui me pourroit agréer, je pourrois mieux re-
soudre de faire faire quelques emplettes, & de vous donner
cette nouvelle peine. J'attendray donc ce que vous m'en
direz, & cependant je demeure

Monsieur

avec le respect
& vous faire service
Annela D'Orange

Handwritten signature
Monsieur

Monsieur Huguens, Secrétaire, Sieur
de Suidic. m. Beekhem, & c. Monnicklandt
Premier Consiiller de Sa Majesté
mon seigneur & c. m. à Paris.



